Informations de base

2018/2149(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Rapport 2018 de la Commission concernant le Kosovo **Subject** 8.20 Elargissement de l'Union **Zone géographique** Kosovo en vertu de la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité de l'ONU	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	ŠOLTES Igor (Verts/ALE)	16/05/2018
	Rapporteur(e) fictif/fictive ADAKTUSSON Lars (PPE) PANZERI Pier Antonio (S&D) DZHAMBAZKI Angel (ECR) VAUTMANS Hilde (ALDE) KOHLÍČEK Jaromír (GUE/NGL) CASTALDO Fabio Massimo (EFDD)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Voisinage et négociations d'élargissement	HAHN Johannes

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/04/2018	Publication du document de base non-législatif	SWD(2018)0156	Résumé
05/07/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2018	Vote en commission		
16/10/2018	Dépôt du rapport de la commission	A8-0332/2018	Résumé

28/11/2018	Débat en plénière		
29/11/2018	Décision du Parlement	T8-0479/2018	Résumé
29/11/2018	Résultat du vote au parlement		
29/11/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2149(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 89-p4
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/8/13290

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE623.698	02/07/2018	
Amendements déposés en commission		PE627.017	10/09/2018	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0332/2018	16/10/2018	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0479/2018	29/11/2018	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de travail de la Commssion (SWD)	SWD(2018)0156	19/04/2018	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2019)92	26/03/2019	

Rapport 2018 de la Commission concernant le Kosovo

2018/2149(INI) - 29/11/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 393 voix pour, 139 contre et 71 abstentions une résolution sur le rapport 2018 de la Commission sur le Kosovo.

Tout en se félicitant des textes législatifs importants adoptés dans le cadre du programme européen de réforme (EER), les députés ont souligné la **lenteur de la mise en œuvre** des réformes fondamentales, due à l'absence de consensus entre les partis et à une **polarisation politique continue**. Ils ont appelé tous les partis politiques à instaurer un dialogue politique ouvert à tous et condamné le comportement obstructionniste de certains parlementaires.

Les députés se sont également félicités des **progrès du domaine de l'administration publique**, mais ont plaidé pour la dépolitisation et la restructuration de l'administration.

Libéralisation des visas : les députés ont estimé qu'il était vital d'accorder sans retard injustifié la libéralisation du régime des visas au Kosovo et se sont félicités que la Commission ait confirmé, le 18 juillet 2018, que les critères de référence pour la libéralisation du régime des visas ont été remplis. Le Conseil a été invité à adopter rapidement son mandat afin de progresser vers l'adoption d'un régime d'exemption de visas. Cette libéralisation accroîtra la stabilité du Kosovo et le rapprochera de l'Union en facilitant les voyages et les affaires, et aidera à lutter contre le trafic de clandestins et la corruption.

Les députés ont salué la ratification longtemps attendue, en mars 2018, de l'accord d'août 2015 sur la délimitation de la frontière avec le Monténégro, qui marque le franchissement d'une étape motivée par la volonté d'établir des relations de bon voisinage.

Progrès nécessaires : le Parlement a ensuite recensé un certain nombre de domaines où des progrès restent à accomplir :

- les **faiblesses électorales**, notamment le manque de transparence dans le financement des partis politiques, et les allégations d'intimidation généralisée des électeurs, en particulier au sein de nombreuses communautés serbes du Kosovo, qui exigent des mesures pour donner suite aux recommandations en suspens des missions d'observation de l'UE et du Parlement européen et de la Commission de Venise ;
- le sous-financement du **système judiciaire kosovar**, la corruption généralisée, les symptômes de capture de l'État, de l'influence politique excessive et du manque de respect du droit et des procès équitables ;
- la corruption et la **criminalité organisée**, y compris le trafic de drogue et le trafic d'êtres humains, ainsi que la cybercriminalité, qui restent des sujets de préoccupation qui nécessitent des efforts concertés ;
- la nécessité d'une **approche globale des enquêtes et des poursuites**, qui devrait être étayée par le gel, la confiscation et le recouvrement des avoirs ;
- la nécessité d'une **coopération judiciaire et policière réelle et constructive** entre les autorités du Kosovo et celles de la Serbie et le soutien à la création d'une commission régionale chargée d'établir les faits concernant les crimes de guerre et autres violations flagrantes des droits de l'homme commis en ex-Yougoslavie entre 1991 et 2001 ;
- la **violence sexiste** et la sous-représentation des femmes aux postes de décision;
- le fait que les **minorités**, telles que les Roms, les Ashkalis et les Égyptiens, continuent d'éprouver des difficultés à obtenir des documents personnels, ce qui affecte leur capacité à accéder à la citoyenneté, à l'éducation, aux soins de santé et à l'assistance sociale.

Relations avec la Serbie: le Parlement a pris note du débat en cours et des déclarations publiques concernant **d'éventuels ajustements de la frontière entre la Serbie et le Kosovo**, y compris les échanges de territoires, et il a déclaré que tout accord ne pourrait être acceptable que s'il était mutuellement accepté, compte tenu de la stabilité générale dans la région et du droit international. Les députés ont insisté sur le caractère multiethnique du Kosovo et de la Serbie ainsi que sur le fait que des États ethniquement purs ne devraient pas être l'objectif dans la région. Ils ont soutenu le dialogue facilité par l'UE en tant que cadre permettant de parvenir à un accord global de normalisation entre la Serbie et le Kosovo.

Les députés ont ajouté qu'une **normalisation complète des relations avec la Serbie**, dans le cadre d'un accord juridiquement contraignant et de ses modalités d'application, ne serait pas possible sans une **application globale et mutuelle des accords existants** et constituerait un élément clé des voies des deux parties vers l'intégration européenne. Ils ont invité les cinq États membres de l'UE qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo à le faire, soulignant que cette reconnaissance serait bénéfique pour la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

Les députés ont regretté que de nombreux accords signés jusqu'à présent n'aient pas été mis en œuvre ou aient été retardés, tels que ceux sur l'énergie et sur l'association des municipalités à majorité serbe. Ils ont invité le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à évaluer les résultats obtenus par les deux parties dans l'accomplissement de leurs obligations afin de relever tous les défis auxquels elles sont confrontées dans la mise en œuvre.

En dernier lieu, le Parlement a incité le Kosovo à tirer pleinement parti du potentiel offert par les programmes de l'Union européenne, tout en se félicitant de la signature de l'accord sur la participation du Kosovo aux programmes Erasmus+ et Europe créative.

Rapport 2018 de la Commission concernant le Kosovo

2018/2149(INI) - 16/10/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Igor SOLTES (Verts/ALE, SL) sur le rapport 2018 de la Commission sur le Kosovo.

Tout en se félicitant des textes législatifs importants adoptés dans le cadre du programme européen de réforme (EER), les députés ont souligné la **lenteur de la mise en œuvre des réformes fondamentales**, due à l'absence de consensus entre les partis et à une polarisation politique continue. Ils ont appelé tous les partis politiques à instaurer un **dialogue politique ouvert à tous** et condamné le comportement obstructionniste de certains parlementaires.

Les députés se sont également félicités du fait que le domaine de l'administration publique a enregistré certains progrès, mais ont plaidé pour la dépolitisation et la restructuration de l'administration.

Le rapport a ensuite recensé un certain nombre de domaines où des progrès restent à accomplir :

- les **faiblesses électorales**, notamment le manque de transparence dans le financement des partis politiques, et les allégations d'intimidation généralisée des électeurs, en particulier au sein de nombreuses communautés serbes du Kosovo, qui exigent des mesures pour donner suite aux recommandations en suspens des missions d'observation de l'UE et du Parlement européen et de la Commission de Venise;
- le **sous-financement du système judiciaire** kosovar, la corruption généralisée, les symptômes de capture de l'État, de l'influence politique excessive et du manque de respect du droit et des procès équitables;

- **la corruption et la criminalité organisée**, y compris le trafic de drogue et le trafic d'êtres humains, ainsi que la cybercriminalité, qui restent des sujets de préoccupation qui nécessitent des efforts concertés;
- la nécessité d'une approche globale des enquêtes et des poursuites, qui devrait être étayée par le gel, la confiscation et le recouvrement des avoirs;
- la nécessité d'une **coopération judiciaire et policière** réelle et constructive entre les autorités du Kosovo et celles de la Serbie et le soutien à la création d'une commission régionale chargée d'établir les faits concernant les crimes de guerre et autres violations flagrantes des droits de l'homme commis en ex-Yougoslavie entre 1991 et 2001;
- la **violence sexiste** et la sous-représentation des femmes aux postes de décision;
- le fait que les **minorités**, telles que les Roms, les Ashkalis et les Égyptiens, continuent d'éprouver des difficultés à obtenir des documents personnels, ce qui affecte leur capacité à accéder à la citoyenneté, à l'éducation, aux soins de santé et à l'assistance sociale.

Les députés ont estimé qu'il était vital d'accorder sans retard injustifié la **libéralisation du régime des visas** au Kosovo et se sont félicités que la Commission ait confirmé, le 18 juillet 2018, que les critères de référence pour la libéralisation du régime des visas ont été remplis. Le Conseil est invité à adopter rapidement son mandat afin de progresser vers l'adoption d'un régime d'exemption de visas.

Relations avec la Serbie: le rapport a pris note du débat en cours et des déclarations publiques concernant d'éventuels ajustements de la frontière entre la Serbie et le Kosovo, y compris les échanges de territoires, et il a déclaré que tout accord ne pourrait être acceptable que s'il était mutuellement accepté, compte tenu de la stabilité générale dans la région et du droit international.

Les députés ont insisté sur le **caractère multiethnique** du Kosovo et de la Serbie ainsi que sur le fait que des États ethniquement purs ne devraient pas être l'objectif dans la région. Ils ont soutenu le dialogue facilité par l'UE en tant que cadre permettant de parvenir à un accord global de normalisation entre la Serbie et le Kosovo.

Les députés ont ajouté qu'une **normalisation complète** des relations avec la Serbie, dans le cadre d'un accord juridiquement contraignant et de ses modalités d'application, ne sera pas possible sans une application globale et mutuelle des accords existants et constitue un élément clé des voies des deux parties vers l'intégration européenne. Ils ont invité les cinq États membres de l'UE qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo à le faire, soulignant que cette reconnaissance serait bénéfique pour la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

Enfin, les députés ont regretté que de nombreux accords signés jusqu'à présent n'aient pas été mis en œuvre ou aient été retardés, tels que ceux sur l'énergie et sur l'association des municipalités à majorité serbe. Ils ont invité le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à procéder à une **évaluation des résultats obtenus** par les deux parties dans l'accomplissement de leurs obligations afin de relever tous les défis auxquels elles sont confrontées dans la mise en œuvre.

Rapport 2018 de la Commission concernant le Kosovo

2018/2149(INI) - 19/04/2018 - Document de base non législatif

OBJECTIF: présentation d'un document de travail des services de la Commission sur le rapport de 2018 concernant le Kosovo dans le contexte de l'élargissement de l'UE.

CONTEXTE : l'accord de stabilisation et d'association entre l'UE et le Kosovo (ASA) est en vigueur depuis avril 2016. Afin de définir les priorités de réformes, le gouvernement du Kosovo, avec l'appui de la Commission européenne, a lancé un programme de réformes européennes (PRE). Le programme définit les actions prioritaires dans les domaines de la bonne gouvernance et de l'état de droit, de la compétitivité et du climat des investissements, de l'emploi et de l'éducation. La mise en œuvre du PRE est en cours.

CONTENU: concernant l'alignement avec les standards européens, le Kosovo est à une phase précoce. L'alignement législatif a continué dans certains domaines, mais sa mise en œuvre est faible. Certains progrès ont été réalisés dans les domaines de la liberté de circulation des biens et services, des marchés publics et de la concurrence ainsi que dans l'amélioration du climat des affaires.

Dans le domaine de la taxation et des douanes, des progrès ont été faits dans la perception des recettes et la simplification des procédures administratives, mais le Kosovo doit encore faire des efforts pour lutter contre l'économie informelle et la fraude fiscale. Le secteur de l'énergie continue de faire face à de sérieux défis. Aucun progrès n'a été noté dans la lutte contre le changement climatique. Globalement, le Kosovo doit améliorer sa capacité administrative et sa coordination, dans tous les secteurs, pour garantir une mise en œuvre effective de l'acquis européen.

Les principaux chapitres du rapport peuvent se résumer comme suit :

Dialogue politique et économique: le Kosovo a organisé des élections anticipées en juin 2017. Une nouvelle Assemblée et un nouveau gouvernement sont entrés en fonction en septembre. Jusqu'à présent, cependant, la nouvelle coalition au pouvoir n'a guère réussi à faire avancer les réformes liées à l'UE et à dégager un consensus sur des questions stratégiques essentielles pour le Kosovo. La fragmentation politique continue et la polarisation ont affecté négativement le rôle de l'Assemblée et ont impacté l'efficacité du gouvernement. La ratification de l'accord de démarcation des frontières avec le Monténégro en mars 2018 constitue une avancée importante.

Concernant le **critère économique**, le Kosovo a réalisé de bons progrès et est à une phase précoce de développement d'une économie de marché fonctionnelle. Le climat des affaires s'est développé. Cependant, l'économie informelle reste étendue. Le Kosovo a fait quelques progrès et se trouve à un stade précoce en termes de capacité à faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché au sein de l'UE.

Aucun progrès n’a été fait pour améliorer la qualité de l’éducation et s’attaquer aux déficits de compétences dans le marché du travail. Le Kosovo a fait quelques progrès dans l'amélioration de l'infrastructure routière, mais il subsiste d'importantes lacunes dans les secteurs ferroviaire et énergétique. Les changements structurels dans l’économie sont lents car celle-ci reste dépendante du secteur du commerce de détail. L’intégration à l’UE est ralentie par la lente mise en œuvre de l’ASA.

Système judiciaire : le système judiciaire du Kosovo est à un stade précoce de préparation. L'intégration des juges et membres du parquet serbes du Kosovo et de leur personnel d'appui dans l'ensemble du Kosovo dans le système judiciaire kosovar a été une grande réussite de 2017. Le système judiciaire est encore vulnérable à une influence politique indue et les institutions garantes de l’État de droit doivent fournir des efforts soutenus pour consolider leurs capacités. L’administration de la justice reste lente et inefficace.

Corruption et crime organisé : le Kosovo est à une phase précoce de préparation dans la lutte contre la corruption et le crime organisé. Les forces de l’ ordre éprouvent des difficultés à lutter efficacement contre le crime organisé dans le nord du Kosovo. Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le terrorisme, y compris par des mesures pour s’attaquer à l’extrémisme violent et la radicalisation et pour empêcher les citoyens de rejoindre des conflits à l’étranger. Les autorités du Kosovo doivent être plus efficaces dans leurs efforts de lutte contre le blanchiment d’argent et des législations pertinentes doivent être introduites, en accord avec l’acquis européen et les standards internationaux.